

APPEL AU MÉCÉNAT DES ENTREPRISES

Depuis le 18 Juin 2013 "l'Association des Amis du Centre de Mémoire de la Présence Militaire à La Martinerie et dans L'Indre" est reconnue en qualité d'organisme d'intérêt général à caractère culturel, éducatif et social. L'association remplit donc les critères définis aux articles 200 et 238bis du code général des impôts pour que les dons qui lui sont alloués par des entreprises ouvrent droits à réduction d'impôt, égale à 60% de leur montant, pris dans la limite de 5‰ de leur chiffre d'affaires.

Si vous souhaitez nous aider, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous, et à nous le retourner.

REMISE DE DON à l'Association des Amis du Centre de Mémoire de la Présence Militaire à la Martinerie et dans l'Indre

Votre don sera utilisé par l'association uniquement pour la rénovation et l'aménagement du lieu de mémoire.

Ce document est à adresser avec votre don à **Jean-Jacques Bérenguer, «LES AMIS DE LA MARTINERIE», 161 rue Combanaire, 36000 CHÂTEAUROUX**

Nom :

Prénoms :

Entreprise :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

Je fais un don par chèque bancaire à l'ordre des « Amis de La Martinerie » d'un montant de :

50 € 100 € 250 € 500 € 1000 €

Réduction d'impôt : 30 € 60 € 150 € 300 € 600 €

Coût réel de votre don : 20 € 40 € 100 € 200 € 400 €

Autre montant (à préciser) : Date :/...../.....

Signature :

Vous recevrez en retour un reçu au titre des dons aux organismes reconnus d'intérêt général



ACCUEIL
tous les mercredis
de 8h30 à 12h00

Coordonnées GPS
de l'association
46°49'28.3 N 1°45'33.6 E



© Photos: ACPM / © Adobe Stock / Fotogram - Point-Dig

*Aidez-nous à faire vivre
la mémoire et à animer
l'esprit de défense.*

Réalisé et édité gracieusement par 444 COMMUNICATION



Contact :
Jean-Jacques Bérenguer
Président de l'association
06.72.69.30.40
jjberenguer@orange.fr



www.les-amis-du-site-militaire-de-la-martinerie.org



Les Amis
du Centre de Mémoire
de la Présence Militaire
**à la Martinerie
et dans l'Indre**

